

RÉUNION DU 21 JUIN 2017

**Présences :**

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)  
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)  
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)  
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)  
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)  
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)  
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et  
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

**Absences motivées :**

Danièle Hénault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand  
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand

Arrivée de Ginette Labrie Mercier à 19h40.
--

**1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour**

La réunion est ouverte à 19 h 5 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 26 avril et de la rencontre spéciale du 24 mai 2017.
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Motel Industriel
7. Date de la prochaine rencontre
8. Affaires diverses
9. Fermeture de la session

2017-37 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Roger Paquet  
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 26 avril 2017 et de la rencontre spéciale du 24 mai 2017**

2017-38 Sur proposition de Mario Faucher  
Appuyé de Guy Goupil

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 26 avril 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

2017-39 Sur proposition de Mario Gosselin  
Appuyé de Rachelle Croteau

Que l'on adopte le procès-verbal de la rencontre spéciale du 24 mai 2017

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Correspondance

Le 6 juin, Revenu Québec a émis un Avis de cotisation en vertu de la *Loi sur les impôts*, confirmant que le CDPE n'a aucun impôt ou contribution à payer pour l'année 2016.

Le reste de la correspondance reçue sera traité lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### 4. Paiement de factures

2017-40 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyé de Guy Goupil  
Que le CDPE entérine le paiement des factures suivantes:

- le versement au ministre du Revenu du Québec, de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel du mois de mai 2017, pour un montant de 294.01\$. Nous n'avons aucun montant de TPS et de TVQ à déduire pour cette période;

et qu'il approuve le paiement immédiat des factures suivantes:

- facture n° 2017-5 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session du 21 juin 2017, pour un montant de 500\$;
- factures n° 170437 et n° 170438 de Jean Gosselin, CPA inc., pour la mission d'examen du CDPE ainsi que pour la déclaration de revenus des sociétés pour l'année 2016, ainsi que pour les services professionnels rendus, pour un montant total de 3 161,82 \$;
- remboursement à Jean-Paul Marcoux des frais de déplacement pour 2 rencontres à Plessisville (comptable et notaire) pour un montant total de 20,21 \$;
- facture n° 2017-6 de l'Association du Lac William, pour le bandeau publicitaire du CDPE dans le Guide 2017, au montant de 265 \$.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 mai 2017. Elle précise qu'un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et que 4 l'étaient dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

Le total des factures et des dépenses pour le mois de mai et de 4 241,04 \$.

NOTE: Étant donné le nombre imposant de transactions effectuées en mai (dossier éoliennes) la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs nous a chargé des frais d'administration pour un montant de 23 \$. Ce montant a donc été facturé à la municipalité selon une entente prise antérieurement.

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous fait un compte rendu des derniers développements dans ce dossier.

Denise Grenier nous informe que le solde du compte à la Banque Nationale a été transféré au nouveau compte à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs, et que les accès ont tous été révoqués par la suite.

Elle nous informe également du solde de ce compte au 31 mai 2017.

### 6. Motel industriel

Jean-Paul nous fait part des derniers développements dans le dossier Faucher Sport Marine.

Une facture pour le loyer de juillet 2017, pour un montant total de 2257,34 \$ a été envoyée à Faucher Sport Marine vu les circonstances.

**7. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine se tiendra le 13 septembre, à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

**8. Affaires diverses**

Aucun point n'a été soulevé.

**9. Fermeture de la session**

2017-41 Sur proposition de Roger Paquet

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21 h 20.

**Adopté à l'unanimité**

---

JEAN-PAUL MARCOUX  
président

---

MARIO GOSSELIN  
secrétaire-trésorier